

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE Maternelle Publique « La Joyette »

NOM	Ecole Maternelle Publique « La Joyette »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	ST-VARENT	Le 09/03/23

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mmes : - Arial - Ganne - Vinet	Président(e) - Mme Derose Enseignants - Mme Gandouet - Mme Baillargeau Excusés : Mme Nicolli - IEN	- M Auber ,élu af-faires scolaires	- Excusées : - Mme Renault, DDEN - Mme Duveau DDEN

Pour introduction, la président(e) nomme une secrétaire de séance : Mme Gandouet

Rappel :

Ordre du jour

- **Hygiène et sécurité**
- **Utilisation des moyens de l'école**
- **Actions pédagogiques**
- **Place des parents à l'école.**
- **Suite des inondations**

1. Hygiène et sécurité.

Incendie

Visite de commission de sécurité a été effectuée sur l'école. Pas de problèmes majeurs signalés. Un ferme-porte a été installé sur la porte de la PS suivant la demande faite. Il est un peu trop fort pour que les élèves puissent ouvrir la porte. A régler avec le service technique. Des portes ont été remises aux tableaux électriques. Adressage ligne téléphonique orange. Ne pas utiliser de triplettes sur les prises électriques.

Lavage des mains

Remise en place des serviettes éponge dans les sanitaires, changées 2 fois par jour (le midi et le soir)

Absence de médecine solaire

Depuis plusieurs années il manque de médecin scolaire sur le département (postes vacants). Ceci nous met dans des situations difficiles par rapport à certaines familles, ou élèves, en grande difficulté sociale ou scolaire. (Nous n'avons pas les compétences pour établir de diagnostics et les familles se trouvent sans avis médical pertinent). La PMI qui gère les PS/MS se voit aussi en sous-effectif. (congé maladie non-remplacés). Plus de possibilités de visites médicales systématiques en MS ni pour les 6 ans.

2. Utilisation des moyens de l'école.

Budget :

- En raison de la fusion des écoles maternelle et élémentaire, un budget commun sera présenté par Mme Da Silva pour l'année civile 2023.

Plan de délestage :

- En cas de coupure d'électricité, une seule famille de la maternelle peut prétendre à un accueil sur une autre école.

(en attente : le carreau cassé de la bibliothèque – le marquage couleur de la cour – une étagère dans le local à vélo – les fuites du toit)

3. Actions pédagogiques et culturelles

Grande lessive 2023 :

- thème « Ma cabane est/et la tienne » proposition de participation des parents aux ateliers le matin et peut-être ouverture des portes le soir après l'école. (jeudi 23 mars)

Sport :

- déplacement à la piscine pour les GS (2 x par semaine mai), il faudra des parents accompagnateurs agréés .

Médiathèque :

- Visites ou rencontres à l'école organisées pour les 3 classes à St Varent.

- Nous avons participé avec la médiathèque à « la nuit de la lecture ». le thème se confondait avec le projet mené avec le CSC sur les émotions (« la peur »). Soirée déambulatoire appréciée par les parents et les enfants présents (qui n'ont pas fait de cauchemars après ça !)

Spectacles :

- Du 15 au 23 mars, nous participerons à « la fête du court-métrage » (films d'animation)

Atelier Noël :

- Peu de participation des familles sur ce RV cette année. Présence de l'APE qui a offert un goûter.

Liaison école maternelle et élémentaire :

- Portes Ouvertes le 23 juin de la PS au CM2 avec visite des locaux pour les familles nouvelles. (Mme Derosé organisera probablement 2 soirées d'accueil pour les PS comme l'an dernier.)

4. Place des parents à l'école.

Inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2023 :

Mme Da Silva (directrice de l'école primaire à la rentrée 2023) tiendra une journée de permanence en mairie pour les inscriptions et recevra les parents à cette occasion. (date à déterminer)

5. Questions diverses

Véranda vitrée qui fuit

- Un devis doit être prochainement fait.

Ecole dehors :

- Le projet « école dehors » est un projet pédagogique encouragé par l'Education Nationale depuis l'apparition du COVID, et des problèmes de santé de plus en plus fréquents dus à la sédenta-

rité. A ce titre, il fait partie des enseignements obligatoires comme l'EPS, l'histoire ou les maths. Un élève « malade » mais présent le reste de la journée d'école ne peut pas en être dispensé, sauf en fournissant un certificat médical de contre-indication. Les représentantes des parents demandent qu'on fasse passer une information à l'ensemble des familles sur les bienfaits de l'école dehors ainsi que des informations complémentaires sur le froid et le rhume.

6. Fusion des écoles

Après plusieurs rencontres entre les enseignants, les élus et l'inspectrice de l'éducation nationale, la municipalité de St-Varent a demandé la fusion des écoles maternelle et élémentaire (délibération du conseil municipal du 19 décembre 2022) afin d'éviter les fermetures de classe, et pour l'IEN d'étendre les projets de l'école élémentaire à la maternelle. . Cette fusion sera effective à la rentrée de septembre 2023.

La plupart des enseignantes des 2 écoles n'étaient pas favorables à ce projet.

Incidences sur l'école :

En 2023 une seule directrice pour toutes les classes.

- Mme Da Silva n'a obtenu que 2 jours de décharge administrative pour l'instant. (demande 4 jours)

- Pas de fermeture de classe en septembre 2023.

- Mme Gandouet partant à la retraite, le professeur qui la remplacera sera susceptible de ne rester qu'un an au vu des effectifs à venir (fermetures de classes restent possibles en 2024 et/ou 2025, le dernier PE arrivé ou un volontaire quitte l'école). La personne qui sera nommée en septembre peut l'être sur l'ensemble des classes (de PS à CM2) si des collègues en place actuellement souhaitent changer de niveau.

- Mme Derose (qui a moins d'ancienneté comme directrice à St-Varent) peut rester sur l'école sur un poste d'adjointe titulaire, si elle le souhaite.

- L'ensemble des collègues enseignantes de l'école peuvent échanger de niveau de classe.

- Aucun poste d'Atsem n'est supprimé en 2023.

- Les espaces, projets et moyens seront mutualisés.

- De nombreuses tâches à réaliser : téléphonie commune, adresse mail, mise en commun PPMS, DUERP, inscription des élèves (ONDE), clôture du compte USEP de la maternelle, refaire le livret d'accueil des nouveaux parents, révision des horaires des écoles...

Clôture du conseil d'école à 20h30

Fait à St-VARENT

Le 09/03/23

La présidente du Conseil d'Ecole
Mme Derose

La secrétaire de séance
Mme Gandouet